

LA PAUSE ACTU

**JURIDIQUE**



# Mise à jour du RNE

Une obligation pour préparer  
la facturation électronique en 2026



# En quoi consiste le RNE ?



Le RNE (Registre National des Entreprises) est le registre unique et dématérialisé centralisant **toutes les informations juridiques et économiques des entreprises** exerçant une activité en France.

Il remplace les anciens registres afin **d'unifier les formalités pour toutes les formes d'entreprise.**

Toute création, modification ou cessation d'activité doit être déclarée via **le Guichet unique de l'INPI**, qui alimente automatiquement le RNE.



Le RNE constitue donc **la source officielle de données d'identification des entreprises :**

numéro SIREN, forme juridique, adresse du siège, capital social, identité du représentant légal, etc.

# Pourquoi sa mise à jour est nécessaire pour la facturation électronique ?

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, le RNE servira « **d'annuaire national** » pour harmoniser les échanges entre les plateformes de dématérialisation (PDP).

Celles-ci pourront accéder aux données du RNE pour **vérifier les informations de facturation** transmises par les entreprises.

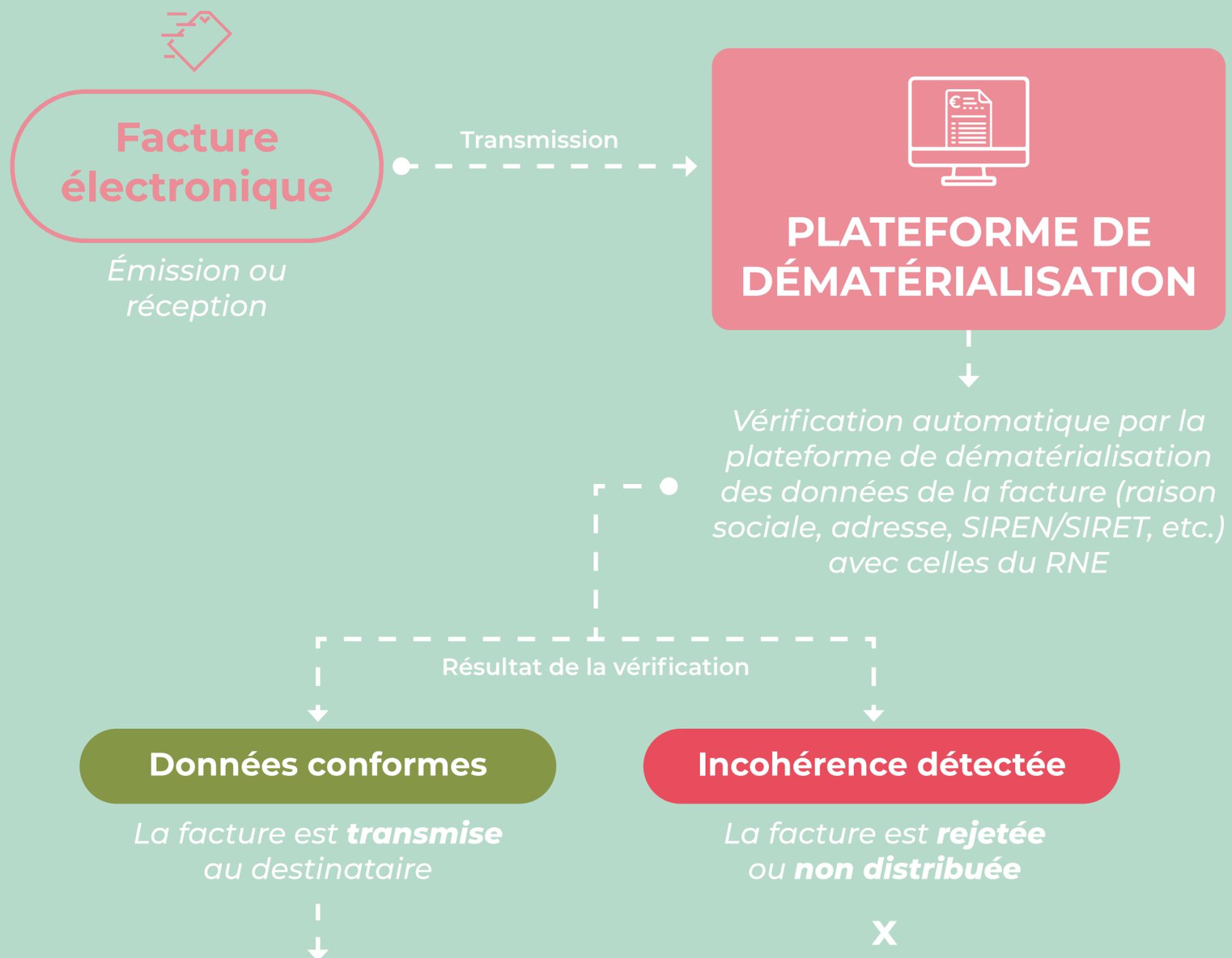


Concrètement, lors de l'émission ou la réception d'une facture électronique, les PDP croiseront automatiquement **les données de la facture avec celles du RNE.**



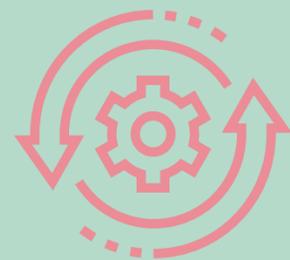
Une incohérence pourra entraîner **un rejet ou une non-distribution de la facture.**

# Quel sera le processus de vérification des données extraites des factures électroniques ?



# POINT DE VIGILANCE N°1 :

## mettre à jour votre fiche RNE



Vous devez ***vérifier que les données légales de votre entreprise renseignées dans le RNE sont à jour*** :  
dénomination sociale, adresse, SIREN/SIRET,  
forme juridique, immatriculation.



Une information obsolète ou erronée peut ***bloquer le traitement de la facture*** et ***exposer votre entreprise à des sanctions en cas de contrôle.***

# POINT DE VIGILANCE N°2 :

## assurer la conformité de vos factures



Chacune de vos factures doit comporter ***l'ensemble des mentions obligatoires prévues par la loi*** (raison sociale de l'acheteur et du vendeur, adresse du siège social, numéro SIREN ou SIRET, forme juridique, etc.).



Ces éléments sont indispensables pour permettre  
***le rapprochement automatique entre vos factures et les données renseignées dans le RNE.***

# Comment préparer la mise à jour du RNE ?

Vous devez réaliser **un audit de votre fiche d'entreprise RNE**. Assurez-vous que :

- Votre **SIREN/SIRET** reflète bien votre situation actuelle ;
- Votre **raison sociale** et votre **forme juridique** sont correctes ;
- Le **nom du représentant légal** et **son identité complète**, l'adresse du **siège social** et celle de **l'établissement principal** sont à jour ;
- **L'activité déclarée** correspond bien à celle que vous exercez et est renseignée dans le RNE.



Si vous constatez une incohérence, initiez rapidement **une demande de modification via le Guichet Unique de l'INPI**.

# Pour en savoir plus...

Vous souhaitez en savoir plus sur ***la mise à jour du RNE*** ?

Découvrez notre expertise :

**[implid.com](https://implid.com)**

**imp/id**